



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-85019>

Département(s) de publication : **94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95**

Annonce n° **25-85019**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique Hopitaux Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : LE KREMLIN BICETRE

Code postal : 94270

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 94, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Secretariat.direction.aca@aphp.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
Attestation fiscale : attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n-1 par le comptable public ou équivalent . Attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF. Attestation Russie : Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat vis à vis de la Russie
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Déclaration de bilan : - bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Déclaration d'effectifs : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Attestation fiscale : L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n-1 par le comptable public ou équivalent Extrait du K bis ou équivalent (souhaité) : Datant de moins de trois mois à la date d'envoi de la candidature ainsi que la composition du capital ; Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail - Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; En cas de prestations exonérées de TVA : Attestation pour l'exonération de TVA des organismes de formation professionnelle continue signée par la DREETS (Formulaire 10219*16).

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 15/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Assistance Publique Hôpitaux Paris

Critères d'attribution : Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Critère n° 1 : Prix 45 % Prix 40 % Critère n° 2 : Qualité Technique de l'offre 50 % Sous - critère a : Coordination administrative et technique de la prestation 15 % Sous - critère b : Caractéristiques du site et du bâtiment et moyens de sécurité 20 % Sous - critère c : Condition de stockage dans les espaces de réserve 35 % Sous - critère d : Modalités d'exécution des prestations ponctuelles de manutention des oeuvres dans les réserves pendant la durée du marché 10 % Sous - critère e : Modalités de transports des collections 20% Critère n° 3 : Qualité durable de l'offre 5 % Sous -critère a : Caractéristiques environnementaux des lieux de stockage et des emballages utilisés et modalités de recyclage et de gestion des déchets 40% Sous -critère b : Caractéristiques environnementaux des véhicules utilisés et formation des chauffeurs. 40% Sous - critère c : Contrats de travail et avantages proposés aux personnels affectés à la prestation 20 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Location d'espaces de réserve destinés à accueillir une partie des collections du musée de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), d'appellation "musée de France"

Code CPV principal - Descripteur principal : 63120000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché est un marché de Services courants. Le présent marché a pour objet : Prestations de location d'espaces de réserve destinés à accueillir une partie des collections du musée de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), d'appellation "musée de France". Le détail des prestations faisant l'objet du marché est précisé dans le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières.

Lieu principal d'exécution du marché : LE KREMLIN BICTERE

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le candidat doit autoriser l'accès de son site après le dépôt des offres. Les candidats admis à négocier dans le cadre du marché devront faciliter une visite du site afin que l'AP - HP puisse vérifier la conformité du bâtiment aux normes spécifiées dans le cahier des charges.

Autres informations complémentaires : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. Allotissement: Les prestations sont réparties en lot unique.

L'accord cadre issu de la consultation est conclu pour une durée de 4 fermes. Le titulaire s'engage sur un montant maximum de 255 000 euro(s) TTC sur la durée totale du marché. Négociation : Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le nombre de candidats admis à participer à la négociation sera de 3 maximum . Avances : Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. Pour cette consultation, l'option A du CCAG est retenue. Le taux de l'avance est fixé à : - 30 % pour les petites et moyennes entreprises - 5 % pour les entreprises qui ne sont pas PME. L'avance est versée et remboursée suivant les dispositions du Code de la Commande Publique . Il est prévu une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire. Cette prestation est une prestation supplémentaire obligatoire en cas de changement de titulaire. Dans le cas d'un changement de prestataire, le marché comprend le déplacement des collections depuis leur lieu de stockage d'origine jusqu'à leur nouveau lieu d'affectation. Ce déplacement devra être effectué par le titulaire du marché. En complément du transfert physique prévu dans le marché de base, le titulaire actuel et l'attributaire désigné devront : - Vérifier la présence, l'état et la conformité des objets ou documents transférés, - Établir un rapport listant les éléments déplacés, tout écart constaté ou dommage éventuel, - Remettre ce rapport à l'issue du transfert à l'AP-HP Renseignements

complémentaires : Pour tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent poser une question sur un fichier informatique type Word ou PDF au plus tard le 03/09/2025 à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au niveau de cette consultation dans la section « Question ». ACHAT transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite des remises des offres par courriel via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée par les candidats lors du téléchargement du dossier sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2025